

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 février 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Nadine RIVET ; M. Michel CUBERTAFOND
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Thierry MIGUEL
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Assistant à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHLE
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.09

Convention de partenariat pluriannuel avec le Festival Éclats d'Email Jazz Edition

Depuis 2006, l'Opéra de Limoges et le Festival Éclats d'Email - Jazz Edition développent une collaboration étroite autour de la programmation, de l'accueil et de l'organisation du festival de jazz à Limoges. Cette coopération contribue à la singularité du festival par rapport à ses pairs et favorise la circulation et l'entrelacement des publics.

Le Festival, de son côté, a récemment gagné en ampleur en s'appuyant sur la jauge et l'infrastructure technique de l'opéra, ce qui permet de concentrer les programmations susceptibles d'attirer un public plus large. À titre d'exemple, la dernière édition a rassemblé plus de 7 000 spectateurs.

Conformément à l'un des engagements du projet de Théâtre Lyrique d'Intérêt National de l'Opéra, cette collaboration sera renforcée dans le cadre d'un partenariat pluriannuel formalisé. Les principaux objectifs sont le soutien technique pour l'accueil des concerts principaux du festival, le développement de dialogues musicaux avec notre orchestre couplé à une politique de captation sous label, l'accompagnement d'artistes évoluant entre les écritures savantes et improvisées ou explorant toutes les formes du jazz vocal, la programmation de propositions mêlant les esthétiques musicales du jazz et la danse, ainsi que le partage des outils de billetterie et l'analyse des publics.

Au-delà de ces grands principes, il conviendra également de définir un modèle financier spécifique reposant sur la coréalisation à la recette. La mise en place d'un partenariat formalisé sur trois ans permettra d'inscrire cette coopération dans une dynamique de stabilité, de visibilité et de développement partagé.

La convention fera l'objet d'une annexe annuelle qui précisera les modalités détaillées du partenariat pour chaque édition.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le principe d'une convention de partenariat pluriannuelle de quatre ans entre l'Opéra de Limoges et l'association Éclats d'Email Jazz Edition ;
- D'approuver les grands équilibres de cette convention ;
- D'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que tout avenant annuel nécessaire à sa mise en œuvre.

ADOpte A L'UNANIMITE

